Informations de base

2022/2183(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l' agriculture de l'UE **Subject** 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01 Exploitations agricoles et agriculteurs 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	MORTLER Marlene (EPP)	09/11/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive LAURETI Camilla (S&D) CIOLOŞ Dacian (Renew) HOLMGREN Pär (Greens /EFA) JURGIEL Krzysztof (ECR) CIOCCA Angelo (ID) KOKKALIS Petros (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
DEVE Développement	BIJOUX Stéphane (Renew)	07/07/2022
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)	HAZEKAMP Anja (The Left)	09/11/2022

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Agriculture et développement rural	WOJCIECHOWSKI Janusz

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/11/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
25/04/2023	Vote en commission		
10/05/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0185/2023	Résumé
13/06/2023	Débat en plénière		
14/06/2023	Décision du Parlement	T9-0238/2023	Résumé
14/06/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2183(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/9/10580

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE738.556	17/11/2022	
Amendements déposés en commission		PE738.775	15/12/2022	
Amendements déposés en commission		PE739.809	15/12/2022	
Avis de la commission	ENVI	PE739.666	01/03/2023	
Avis de la commission	DEVE	PE738.664	08/03/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0185/2023	10/05/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0238/2023	14/06/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)667	19/02/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
MORTLER Marlene	Rapporteur(e)	AGRI	31/01/2023	Neova Oy
MORTLER Marlene	Rapporteur(e)	AGRI	25/01/2023	World Food Programme

Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture de l'UE

2022/2183(INI) - 14/06/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 447 voix pour, 142 contre et 31 abstentions, une résolution sur le thème «Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture dans l'Union».

Défis pour le secteur alimentaire de l'UE

La pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont mis en lumière des problèmes structurels dans le secteur agricole européen et présentent des risques importants pour les marchés agricoles des États membres. Le Conseil est invité à envisager, dans le cadre de la révision du cadre financier pluriannuel, d'accélérer le processus de nivellement des aides de la PAC vers la moyenne de l'Union afin de donner aux agriculteurs des États membres où ce processus n'est pas encore achevé les moyens de relever les défis actuels.

Les députés ont souligné qu'une action immédiate de l'Union européenne est nécessaire pour **protéger la sécurité alimentaire** contre des menaces telles que le changement climatique et la perte de biodiversité. Il est nécessaire pour l'Union de **renforcer sa sécurité alimentaire**, son autonomie stratégique et la résilience de son secteur agricole et de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en réduisant sa dépendance à l'égard des importations en provenance de pays tiers et en diversifiant l'approvisionnement en produits critiques importés tels que les engrais, les aliments pour animaux et les matières premières.

Les chaînes d'approvisionnement ne doivent pas devenir un outil géopolitique pour déstabiliser et compromettre la sécurité alimentaire au niveau mondial, en particulier dans les pays les plus défavorisés et les plus vulnérables.

La Commission est invitée i) à présenter sans retard **un plan stratégique global** pour garantir la sécurité alimentaire de l'Union, qui pourrait inclure l' utilisation de stocks alimentaires stratégiques; ii) à **identifier les secteurs les plus touchés par la crise** et à prendre toutes les mesures nécessaires pour leur apporter un soutien urgent et plus substantiel. Les députés ont également souligné la nécessité de définir un **nouveau soutien financier** pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe et des pays tiers.

Agriculture durable et résiliente

La Commission est invitée à :

- prendre les mesures nécessaires pour **apporter une sécurité aux agriculteurs en matière de planification de la production**, ainsi que des ressources financières suffisantes et des garanties adéquates, permettant de maintenir et, si nécessaire, d'augmenter la production alimentaire, de renforcer des systèmes agricoles durables, d'accroître la diversité des cultures vivrières de l'Union et d'améliorer la qualité des produits;

- veiller à ce que les terres agricoles restent disponibles principalement pour la **production durable de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux**, étant donné que ces terres contribuent à la conservation de la biodiversité tout en contribuant à la sécurité alimentaire et qu'elles peuvent également contribuer à réduire la dépendance énergétique de l'UE;

- veiller à ce que le futur cadre législatif de l'Union pour des systèmes alimentaires durables promeuve la **prise en compte des dimensions sociales et des environnements alimentaires** favorables, afin que les choix alimentaires sains et durables soient les plus disponibles, abordables, promus et attrayants, et qu'il soutienne les chaînes d'approvisionnement courtes ainsi que la consommation de produits locaux et saisonniers.

Pacte vert

Les députés estiment que le pacte vert pour l'Europe pourrait constituer un jalon dans la transition de l'Union vers une économie et une agriculture plus durables. Ils ont toutefois souligné que certaines des mesures proposées pourraient avoir des effets non désirés, qui n'ont pas encore été correctement évalués et recensés au niveau des exploitations. Ils ont dès lors invité la Commission à procéder à une **évaluation complète de l'impact cumulé des propositions législatives du pacte vert** sur le secteur agricole de l'Union, d'une manière globale et systématique, qui couvre toutes les dimensions de la durabilité.

Intelligence artificielle et agriculture de précision

Le Parlement a invité la Commission à intensifier le recours à l'innovation numérique durable afin de moderniser l'agriculture de l'Union. Il a souligné que ces nouvelles technologies peuvent également offrir aux agriculteurs européens des solutions alternatives qui les aident à satisfaire aux nouvelles exigences, notamment en matière de réduction des pesticides et des intrants.

Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires

Environ un tiers de l'ensemble des denrées alimentaires produites dans le monde sont perdues ou gaspillées à un stade de la chaîne d' approvisionnement alimentaire de la ferme à la table. La Commission est invitée à soutenir des campagnes de sensibilisation des producteurs, des consommateurs et des détaillants à l'importance d'éviter tout type de gaspillage alimentaire ainsi qu'aux répercussions économiques, sociales et environnementales du gaspillage.

Dimension internationale

Le Parlement a souligné qu'il est urgent d'aligner la politique commerciale de l'Union sur les normes européennes en matière d'alimentation durable afin de ne pas entraver la compétitivité de l'Union. Il a demandé que les denrées alimentaires et les produits agricoles fassent l'objet d'un chapitre spécifique dans les négociations et accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

Autres recommandations

Les députés ont plaidé pour une stratégie européenne ambitieuse et globale sur le **renouvellement générationnel** dans le secteur agricole. Ils ont invité la Commission à présenter une stratégie globale de l'Union en matière de **protéines** et d'aliments pour les animaux et à définir une vision à long terme pour parvenir à une autonomie stratégique dans le domaine des **engrais** afin d'inciter l'industrie à se tourner vers des méthodes de production plus durables. Ils ont dénoncé l'application par l'Union d'une politique de «deux poids, deux mesures» en matière de **pesticides**, laquelle permet l' exportation, depuis l'Union, de substances dangereuses qui sont elles-mêmes interdites sur son territoire. Ils ont invité la Commission à garantir la réciprocité dans les accords commerciaux internationaux, en particulier en ce qui concerne l'agriculture et les produits agricoles.

Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture de l'UE

2022/2183(INI) - 10/05/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'agriculture et du développement rural a adopté le rapport d'initiative de Marlene MORTLER (PPE, DE) sur la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture de l'UE.

Défis pour le secteur alimentaire de l'UE

La pandémie de COVID-19 et les effets de la crise provoquée par l'agression russe contre l'Ukraine ont placé la sécurité alimentaire et la résilience du système alimentaire mondial au centre des priorités politiques. Elles ont mis en lumière des problèmes structurels dans le secteur agricole européen et présentent des risques importants pour les marchés agricoles des États membres, en particulier ceux qui sont géographiquement les plus proches de la guerre. La production alimentaire européenne doit donc être considérée comme **un secteur stratégique** et être placée sur un pied d'égalité avec la sécurité énergétique, la défense et la lutte contre le changement climatique au niveau de l'UE et au niveau international.

La politique agricole commune (PAC) a contribué de manière positive au renforcement du rôle de la PAC dans l'agriculture européenne au cours de ses 60 années d'existence et devrait continuer à le faire à l'avenir avec un soutien budgétaire suffisant et suffisamment étendu pour garantir la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en Europe.

Les députés ont souligné la nécessité pour l'UE de **renforcer sa sécurité alimentaire, son autonomie stratégique et la résilience de son secteur agricole** et de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en réduisant sa dépendance à l'égard des importations en provenance de l'extérieur de l'UE et en diversifiant l'approvisionnement en importations critiques pour la production, telles que les engrais, les aliments pour animaux et les matières premières. Les chaînes d'approvisionnement ne doivent pas devenir un outil géopolitique pour déstabiliser et mettre en péril la sécurité alimentaire au niveau mondial et les chaînes d'approvisionnement courtes et régionales doivent être améliorées de manière durable.

La Commission est invitée à présenter sans délai un **plan stratégique global** visant à garantir la sécurité alimentaire de l'UE, qui pourrait inclure l'utilisation de stocks alimentaires stratégiques. Les députés ont également souligné la nécessité d'identifier un nouveau soutien financier pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe et des pays tiers.

Agriculture durable et résiliente

Les députés ont souligné l'importance capitale des secteurs agricole et alimentaire dans l'économie et dans la création d'emplois décents et durables dans des conditions de travail sûres dans les zones rurales.

La Commission est invitée à :

- prendre les mesures nécessaires pour **apporter une sécurité aux agriculteurs en matière de planification de la production**, ainsi que des ressources financières suffisantes et des garanties adéquates, permettant de maintenir et, si nécessaire, d'augmenter la production alimentaire, de renforcer des systèmes agricoles durables, d'accroître la diversité des cultures vivrières de l'Union et d'améliorer la qualité des produits, tout en rejetant les limitations artificielles et industrielles;

- veiller à ce que les terres agricoles restent disponibles principalement pour la production durable de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, étant donné que ces terres contribuent à la conservation de la biodiversité tout en contribuant à la sécurité alimentaire et qu'elles peuvent également contribuer à réduire la dépendance énergétique de l'UE;

- prendre particulièrement en compte les **modèles agricoles hautement efficaces** dans les zones dotées de terres agricoles fertiles où la production alimentaire a lieu de manière durable;

- éviter que les agriculteurs européens ne soient confrontés à une concurrence déloyale de la part d'importations qui ne répondent pas aux normes de l'UE.

Renouvellement des générations

Préoccupés par la diminution du nombre d'exploitations et de chefs d'exploitation, conjuguée à l'augmentation de l'âge moyen des agriculteurs européens, les députés ont invité la Commission à élaborer **une stratégie européenne ambitieuse et globale** sur le renouvellement des générations dans le secteur agricole, visant à augmenter le nombre de jeunes agriculteurs, à améliorer leurs compétences et leurs qualifications, en particulier pour exploiter pleinement les possibilités offertes par l'agriculture intelligente et l'intelligence artificielle.

Nouvelles méthodes de culture

Selon les députés, l'UE devrait accélérer l'adoption d'une législation sur l'utilisation de nouvelles techniques de sélection en partenariat avec les États membres, tout en respectant le principe de précaution afin d'augmenter durablement les rendements et de rendre les cultures plus résistantes au changement climatique et aux nouveaux agents pathogènes, en particulier au vu des organismes nuisibles, des sécheresses, des inondations, des pénuries d'eau et d'autres conditions météorologiques extrêmes qui affligent un nombre croissant d'États membres de l'UE.

Pesticides

Les députés ont condamné la **politique de deux poids deux mesures** de l'UE en matière de pesticides, qui permet l'exportation hors de l'UE de substances dangereuses qui sont elles-mêmes interdites dans l'UE. Ils ont appelé la Commission à garantir la réciprocité dans les accords commerciaux internationaux, en particulier pour l'agriculture et les produits agricoles.

Chaîne d'approvisionnement alimentaire

Le rapport souligne que la Commission doit prendre des mesures supplémentaires pour développer une chaîne alimentaire plus résiliente, plus transparente et plus équitable, notamment en renforçant la position des producteurs primaires dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Les États membres et la Commission sont invités à veiller à l'application effective de la directive sur les pratiques commerciales déloyales et à envisager des mesures pour lutter contre la spéculation alimentaire.

Stratégie en matière d'engrais

Soulignant que le secteur des engrais est essentiel pour garantir la sécurité alimentaire au niveau mondial, la Commission est invitée à définir une vision à long terme pour parvenir à une autonomie stratégique en matière d'engrais afin d'inciter l'industrie à se réorienter vers des méthodes de production plus durables.